



Septembre
2018

MATÉRIEL MÉDICAL : FICHES PRATIQUES

Aide à la
prescription

Prévention des
escarres



Déambulateurs

Lecteurs
de glycémie

Lits
médicaux

Aide à la
prescription

Prévention des
escarres

Déambulateurs

Lecteurs
de glycémie

Lits
médicaux





MATÉRIEL MÉDICAL

FICHES PRATIQUES

PRÉSENTATION

Ce mémo a pour but de vous informer sur **les différents dispositifs médicaux et prestations de la LPP les plus couramment prescrits**.

Pour chaque item, vous retrouverez un **arbre décisionnel d'aide à la prescription** ainsi qu'un tableau récapitulatif des différents dispositifs et prestations **pris en charge par l'assurance maladie**.



Ce livret n'est pas exhaustif.

Certains dispositifs médicaux, moins fréquemment prescrits, ne sont pas cités dans ce mémo.

VOS FICHES

Lits médicaux et accessoires

Matelas et surmatelas d'aide à la prévention des escarres

Coussins d'aide à la prévention des escarres

Sièges coquilles de série, sièges de série modulables et accessoires

Déambulateurs

Cannes et béquilles

Appareils pour lecture automatique de la glycémie (lecteurs de glycémie) et sets d'autosurveillance de la glycémie

Chaussures thérapeutiques de série à usage temporaire (CHUT)

Lits médicaux et accessoires

► LITS MÉDICAUX

Indications de la prise en charge :

► LOCATION

Patients ayant perdu leur autonomie motrice de façon transitoire ou définitive.

► ACHAT

Patients ayant des besoins particuliers dus à leur taille ou leur pathologie non couverts par les modèles à la location.

Durée et délai de renouvellement de la prise en charge :

► LOCATION

Hebdomadaire, renouvelable.

► ACHAT

Renouvellement possible après 5 ans.

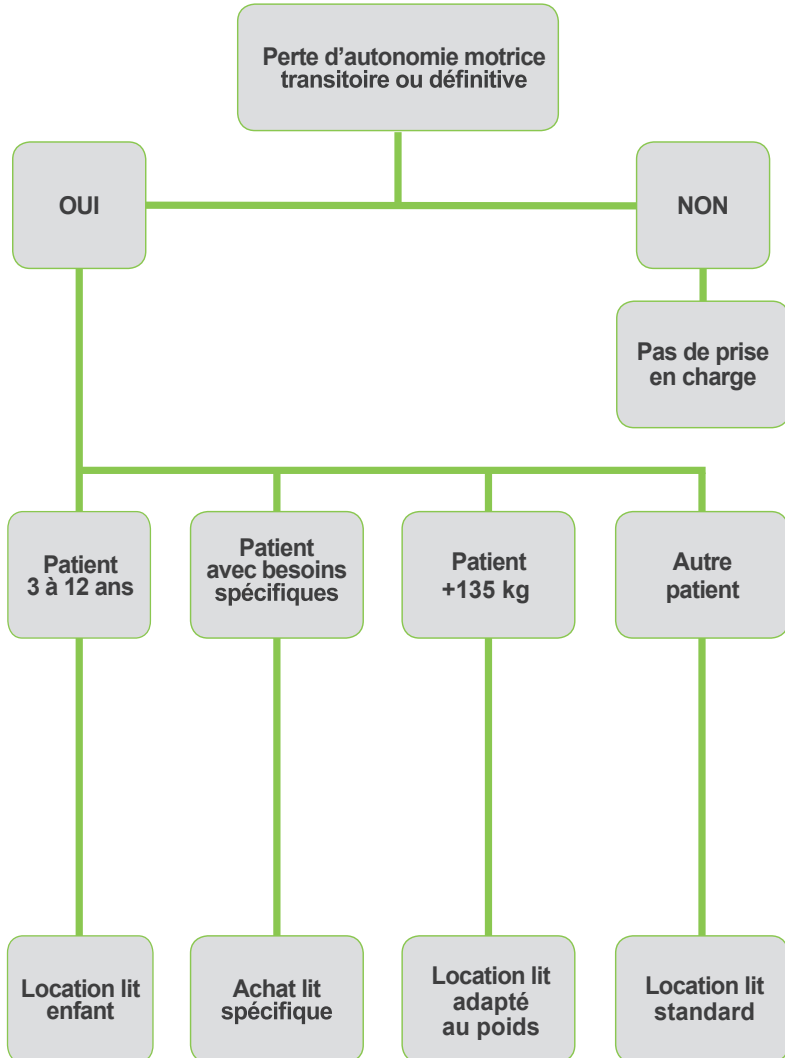
▶ ACCESSOIRES DE LITS MÉDICAUX

▶ LOCATION

Les accessoires (potence, potence à sérum, support pour bassin, porte urinal et barrières) sont inclus dans les locations des différents lits.

Lits médicaux et accessoires

► ARBRE DÉCISIONNEL



► PRISE EN CHARGE

La prise en charge n'est assurée que pour les patients répondant aux indications.

DÉNOMINATION	CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE	*TARIF DE LOCATION HEBDOMADAIRE	*TARIF A L'ACHAT
--------------	-------------------------------	---------------------------------	------------------

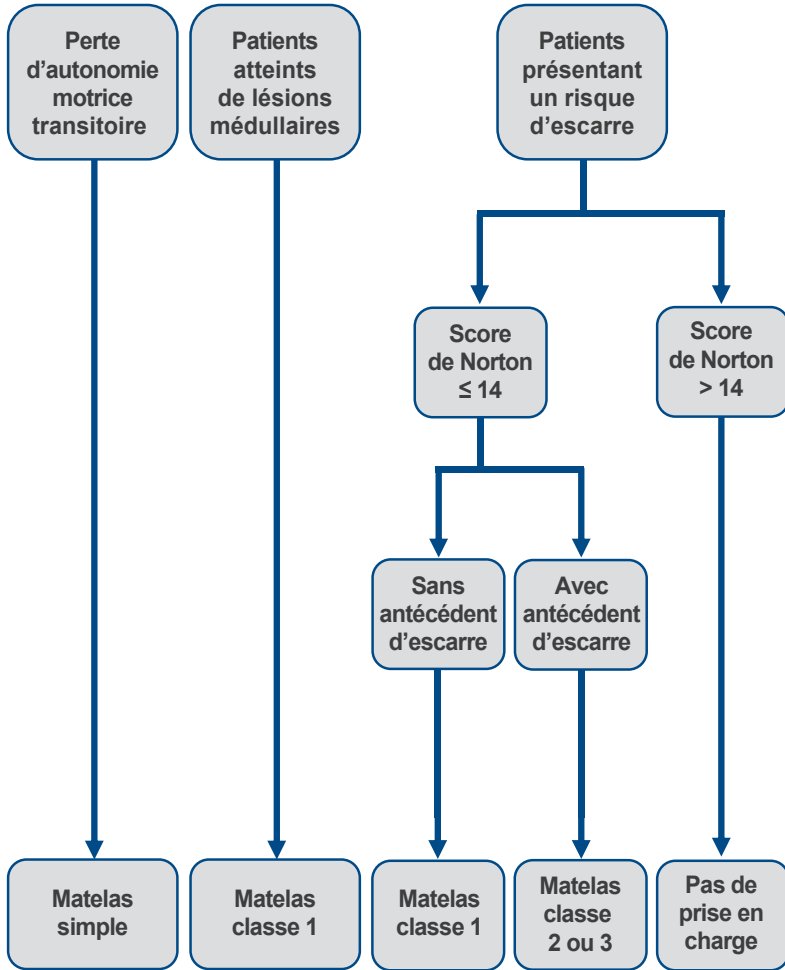
Lit standard	-	13,20€	-
Lit enfant	<i>Patients de 3 à 12 ans</i>	25€	
Lit spécifique	<i>Patients avec des besoins spécifiques</i>		1030€ <i>(prix maximum, accord sur devis)</i>

Pour les prestations ci dessous la prise en charge n'est assurée que si le poids figure sur l'ordonnance.

Lit + 135 kg	<i>Patients de plus de 135 kg</i>	24 €	
---------------------	-----------------------------------	------	--

Matelas et surmatelas

► ARBRE DÉCISIONNEL



▶ ÉVALUATION DES FACTEURS DE RISQUE D'ESCARRE AVEC L'ECHELLE DE NORTON

CONDITION PHYSIQUE		RÉSULTAT
Bonne	4	...
Moyenne	3	
Pauvre	2	
Très mauvaise	1	
ÉTAT MENTAL		RÉSULTAT
Bon, alerte	4	...
Apathique	3	
Confus	2	
Inconscient	1	
ACTIVITÉ		RÉSULTAT
Ambulant	4	...
Avec aide/marche	3	
Assis	2	
Totalement aidé	1	
MOBILITÉ		RÉSULTAT
Totale	4	...
Diminuée	3	
Très limitée	2	
Immobile	1	
INCONTINENCE		RÉSULTAT
Aucune	4	...
Occasionnelle	3	
Urinaire	2	
Urinaire & fécale	1	
ANALYSE DES RESULTATS		SCORE TOTAL
Score entre 5 et 12	Risque très élevé	...
Score entre 12 et 14	Risque élevé	
Score entre 14 et 16	Risque moyen	
Score entre 16 et 20	Risque faible	

Matelas et surmatelas

► PRISE EN CHARGE

INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE	TYPE DE MATELAS	DÉLAI DE RENOUVELLEMENT	*TARIF A L'ACHAT
MATELAS SIMPLE			
Patients ayant perdu leur autonomie motrice de façon transitoire ou définitive.	<i>Matelas simple</i>	-	85 €
MATELAS OU SURMATELAS DE CLASSE 1			
Patients atteints de lésions médullaires. Patients présentant un risque d'escarre évalué à un score ≤ 14 sur l'échelle de Norton ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.	Matelas ou surmatelas de sous-classe 1A		
	<i>Matelas en mousse avec découpe en forme de gaufrier</i>	1 an	135,45€ ou 155,50€
	<i>Surmatelas à pression alternée dit "alternating" *</i>	1 an	49,44 €
	<i>*avec compresseur associé</i>	1 an	276,84 €
	<i>Matelas mixte en mousse et eau ou mousse et air</i>	1 an	123,48€ ou 227,40 €
	Matelas ou surmatelas de sous-classe 1B		
	<i>Surmatelas à air statique ou à air motorisé *</i>	2 ans	136,44 €
	<i>*avec compresseur associé</i>	2 ans	294,64 €
	<i>Matelas avec produits à forte viscosité ou en mousse et produits à forte viscosité</i>	2 ans	135,45 €
	<i>Matelas en mousse structurée à modules amovibles de densité et/ou hauteur variable</i>	2 ans	227,40 €

*Tarif en vigueur - octobre 2018

► PRISE EN CHARGE

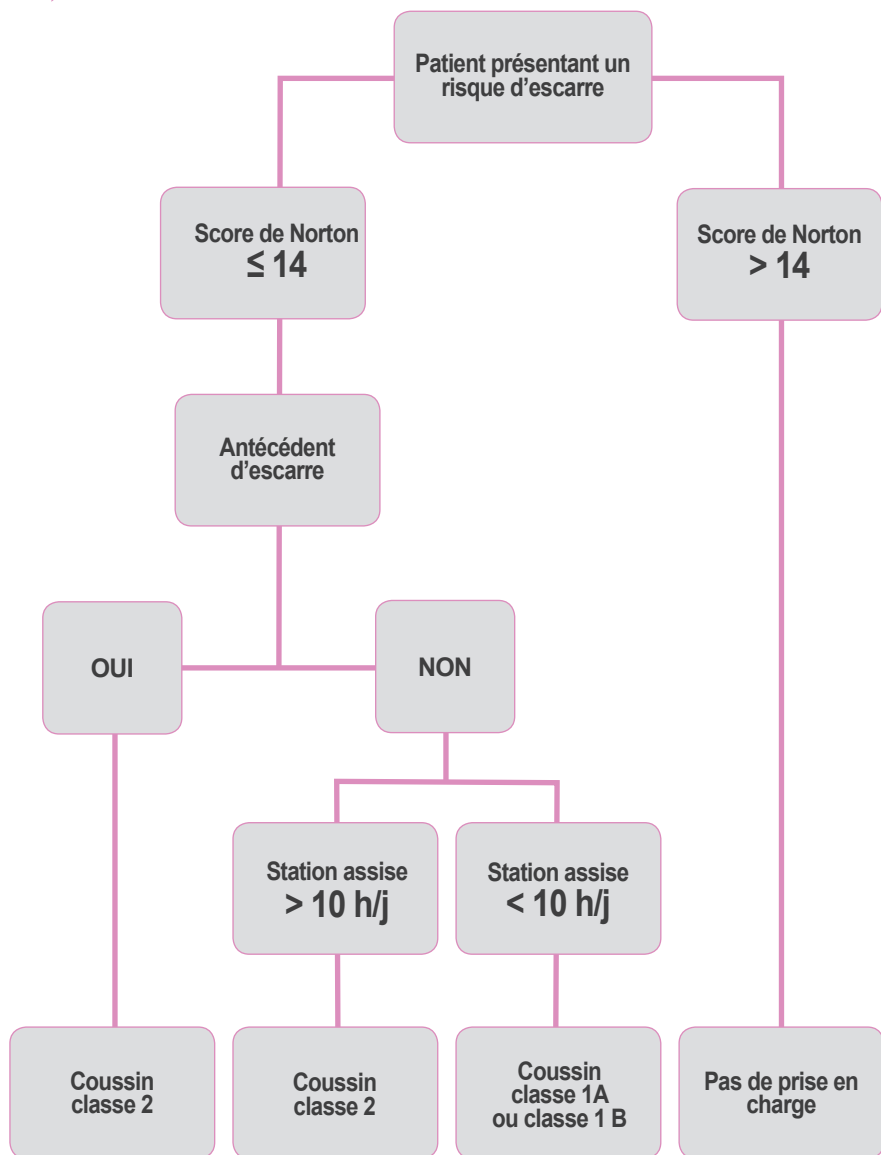
INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE	TYPE DE MATELAS	DÉLAI DE RENOUVELLEMENT	*TARIF A L'ACHAT
MATELAS OU SURMATELAS DE CLASSE 2			
Patients ayant un antécédent d'escarre ET présentant un risque d'escarre évalué à un score ≤ 14 sur l'échelle de Norton ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée	<i>Surmatelas</i>	3 ans	247,18 €
	<i>Matelas</i>	3 ans	296,62 €
MATELAS DE CLASSE 3			
Patients ayant un antécédent d'escarre ET présentant un risque d'escarre évalué à un score ≤ 14 sur l'échelle de Norton ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée	<i>Matelas en mousse multistratée</i>		
	<i>La prise en charge est assurée pour les patients d'un poids maximum de 120kg</i>	5 ans	395,49 €
SUPPORT DE SURMATELAS			
Uniquement en association avec certains surmatelas	<i>Support de plus de 5 cm pour surmatelas</i>	-	49,44 €

*Tarif en vigueur - octobre 2018

Coussins

d'aide a la prévention des escarres

► ARBRE DÉCISIONNEL



▶ ÉVALUATION DES FACTEURS DE RISQUE D'ESCARRE AVEC L'ÉCHELLE DE NORTON

CONDITION PHYSIQUE		RÉSULTAT
Bonne	4	...
Moyenne	3	
Pauvre	2	
Très mauvaise	1	
ÉTAT MENTAL		RÉSULTAT
Bon, alerte	4	...
Apathique	3	
Confus	2	
Inconscient	1	
ACTIVITÉ		RÉSULTAT
Ambulant	4	...
Avec aide/marche	3	
Assis	2	
Totalement aidé	1	
MOBILITÉ		RÉSULTAT
Totale	4	...
Diminuée	3	
Très limitée	2	
Immobile	1	
INCONTINENCE		RÉSULTAT
Aucune	4	...
Occasionnelle	3	
Urinaire	2	
Urinaire & fécale	1	
ANALYSE DES RESULTATS		SCORE TOTAL
Score entre 5 et 12	Risque très élevé	...
Score entre 12 et 14	Risque élevé	
Score entre 14 et 16	Risque moyen	
Score entre 16 et 20	Risque faible	

Coussins

d'aide à la prévention des escarres

► PRISE EN CHARGE

INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE	TYPE DE COUSSIN	DÉLAI DE RENOUVELLEMENT	*TARIF A L'ACHAT
COUSSINS DE SERIE CLASSE 1			
<p>Patients présentant un risque d'escarre évalué à un score ≤ 14 sur l'échelle de Norton ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.</p>	Coussins de série de sous-classe 1A		
	<i>Coussin en mousse monobloc ou avec découpe, à eau ou à air statique</i>	1 an	31,25€ ou 66,63 €
	coussin de série de sous-classe 1B		
	<i>Coussin en mousse structurée formé de modules amovibles</i>	2 ans	66,63 €
<p>Patients atteints de lésions médullaires.</p>	<i>Coussin en gel</i>	2 ans	66,63 €
	<i>Coussin en mousse et gel</i>	2 ans	66,63 €
	COUSSINS DE SERIE DE CLASSE 2		
<p>Patients assis en fauteuil pendant plus de 10h par jour.</p>	Coussin pneumatique à cellules télescopiques non motorisé		
	<i>Le poids du patient doit figurer sur la prescription</i>	3 ans	184,50 €
<p>Patients ayant un antécédent d'escarre et présentant un risque d'escarre évalué à un score ≤ 14 sur l'échelle de Norton ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée</p>	Coussin en mousse viscoélastique		
	<i>(à «mémoire de forme»)</i>	3 ans	69,00€ à 105,19€

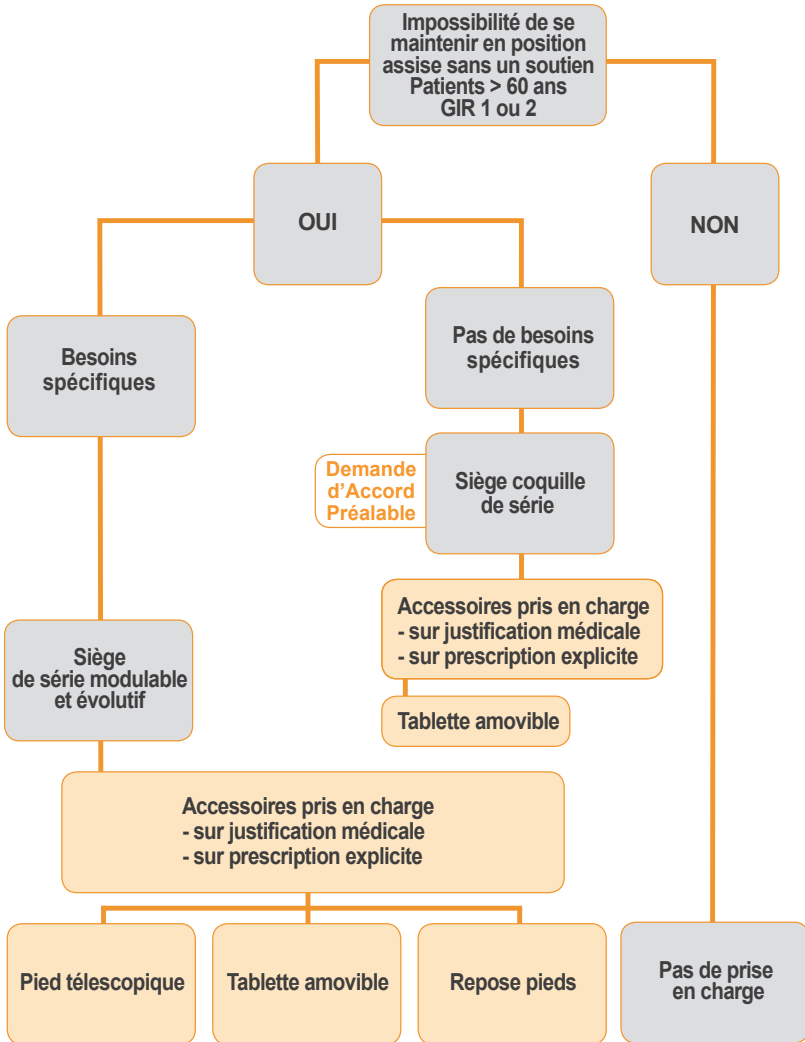
*Tarif en vigueur - octobre 2018

► PRISE EN CHARGE

INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE	TYPE DE COUSSIN	DÉLAI DE RENOUVELLEMENT	*TARIF A L'ACHAT
COUSSINS DE DÉCHARGE DU TALON, DES COUDES OU DES GENOUX			
<p>Patients présentant un risque d'escarre évalué à un score ≤ 14 sur l'échelle de Norton ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.</p> <p>Patients atteints de lésions médullaires.</p>	-	-	16,01 €
COUSSINS DE SERIE DE POSITIONNEMENT DES HANCHES ET DES GENOUX STANDARD			
Patients polyhandicapés, en position allongée	-	-	173,79 €

Sièges coquilles

► ARBRE DÉCISIONNEL



▶ PRISE EN CHARGE (arrêté du 17/10/2017, entrée en vigueur au 01/01/2018)

INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE	TYPE DE SIEGE	DÉLAI DE RENOUVELLEMENT	*TARIF A L'ACHAT
SIÈGE COQUILLE DE SÉRIE			
<p>Adulte de plus de 60 ans ayant une impossibilité à se maintenir en position assise sans un système de soutien, évalué dans les groupes GIR 1 et 2.</p> <p>La prise en charge est soumise à la demande d'un accord préalable lors de chaque prescription.</p> <p>Le classement GIR doit figurer sur la prescription et la demande d'accord préalable.</p> <p>La prise en charge d'un siège coquille exclut celle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un coussin de série d'aide à la prévention des escarres - VPH <p>La prise en charge d'un coussin de positionnement hanches/genoux pour personnes polyhandicapées en position allongée ne peut s'effectuer comme adjonction d'un siège coquille.</p>	<p>Siège coquille de série, amovible adaptable au patient d'après une prise de mesure simple (15 tailles différentes) modèle simple.</p>	5 ANS	532,54 €
SIÈGE DE SÉRIE MODULABLE ET ÉVOLUTIF			
<p>La prise en charge est subordonnée à une prescription médicale émanant d'un médecin spécialisé en pédiatrie, rééducation fonctionnelle, rhumatologie, chirurgie orthopédique.</p> <p>La prise en charge ne peut se cumuler avec le siège coquille de série ou un corset-siège en matériau thermoformable haute température.</p>	<p>Siège de série modulable et évolutif adaptable aux mesures du patient.</p>	3 ans	838,47 €
ACCESSOIRES			
<p>Chaque accessoire doit obligatoirement être prescrit pour être pris en charge, elle est subordonnée au caractère remboursable du siège.</p>	<p>Pied support télescopique avec 5 roulettes pivotantes et système de frein (Prise en charge avec siège de série modulable et évolutif uniquement).</p>		140,63 €
	<p>Tablette amovible (Prise en charge avec les deux types de siège).</p>		60,31 €
	<p>Repose-pieds réglable avec coussins de protection (Prise en charge avec siège de série modulable et évolutif uniquement).</p>		84,02 €

*Tarif en vigueur - octobre 2018

LITS

MATELAS

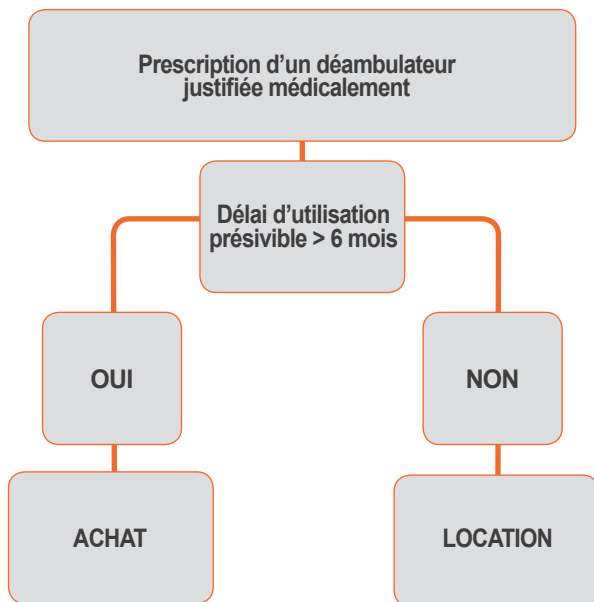
COUSSINS

SIÈGES
COQUILLESDEAMBU-
LATEURSCANNES &
BÉQUILLESMESURE
GLYCÉMIÉ

CHUT

Déambulateurs

► ARBRE DÉCISIONNEL



► PRISE EN CHARGE

TARIFS DES DÉAMBULATEURS FIXES / ARTICULES / À ROULETTES

*ACHAT	*LOCATION ≤ 26 semaines	*LOCATION > 26 semaines
53,81 €	2,21€/semaine	1,34€/semaine

*Tarif en vigueur - octobre 2018

Cannes et béquilles

► PRISE EN CHARGE

*TARIFS À L'ACHAT DES CANNES ET BÉQUILLES

Canne en bois vernis	6,10 €
Canne métallique réglable, avec appui antébrachial ou poignée en T	12,20 €
Canne tripode ou quadripode réglable en hauteur	12,65 €
Canne blanche pour aveugle, pliable ou non	6,86 €
Béquilles d'aisselles réglables en hauteur	18,29€ <i>la paire</i>

LITS

MATELAS

COUSSINS

SIÈGES
COQUILLES

DEAMBULATEURS

CANNES &
BÉQUILLESMESURE
GLYCÉMIE

CHUT

Mesure Glycémique

► PRISE EN CHARGE

APPAREIL POUR LECTURE AUTOMATIQUE CHIFFRÉE DE LA GLYCÉMIE (LECTEUR DE GLYCÉMIE)

INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE

- Patients diabétiques type 1 (minimum 4 tests par jour)
- Patiente ayant un diabète gestationnel (minimum 4 tests par jour)
- Patients diabétiques type 2 insulino-traités ou avant la mise en route d'une insulinothérapie envisagée à court ou moyen terme.
- Patients diabétiques de type 2 traités par insulinosécréteurs pour rechercher ou confirmer une hypoglycémie et adapter si besoin la posologie de ces médicaments
- Patients diabétiques type 2, lorsque l'objectif glycémique n'est pas atteint, comme instrument d'éducation pour apprécier l'effet de l'activité physique, de l'alimentation et du traitement

CONDITIONS DE PRESCRIPTION	CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT	*TARIF À L'ACHAT
<i>La prescription doit préciser l'unité d'affichage souhaitée pour les lecteurs de glycémie</i>	<u>Prise en charge :</u> - 1 attribution tous les 4 ans chez l'adulte - 2 attributions tous les 4 ans chez l'enfant de moins de 18 ans	48,49 €

AUTOPIQUEUR POUR AUTOCONTROLE

INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE

La prise en charge est assurée pour toute autosurveillance de paramètres sanguins nécessitant un prélèvement capillaire

CONDITIONS DE PRESCRIPTION	CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT	*TARIF À L'ACHAT
<i>La prise en charge est assurée pour toute autosurveillance de paramètres sanguins nécessitant un prélèvement capillaire</i>	<u>Prise en charge :</u> - 1 attribution par an chez l'adulte - 2 attributions par an chez l'enfant de moins de 18 ans	12,12 €

► PRISE EN CHARGE

SET D'AUTOSURVEILLANCE DE LA GLYCEMIE (LECTEUR + AUTOPIQUEUR)

INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE

Prise en charge uniquement en cas d'instauration d'une autosurveillance de la glycémie (mêmes indications de prise en charge que pour le lecteur seul)

CONDITIONS DE PRESCRIPTION	CONDITIONS DE RENOUELEMENT	*TARIF À L'ACHAT
<i>La prescription doit préciser l'unité d'affichage souhaitée pour les lecteurs de glycémie</i>	<i>Pas de renouvellement possible</i>	64,89 € ou 107,55€

SYSTEMES FLASH D'AUTOSURVEILLANCE DU GLUCOSE INTERSTITIEL

INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE

Prise en charge des patients à partir de 4 ans, atteints de diabète type 1 ou 2 traités par insulinothérapie intensifiée (pompe externe ou ≥ 3 injections/jour) et pratiquant une autosurveillance glycémique ≥ 3 /jour
Ce système est pris en charge pour les patients ayant suivi une éducation thérapeutique et une formation spécifique dans une structure agréée par l'ARS

CONDITIONS DE PRESCRIPTION	CONDITIONS DE RENOUELEMENT	*TARIF À L'ACHAT
<i>Prescription limitée aux diabétologues ou pédiatres expérimentés en diabétologie</i>	Systèmes flash d'autosurveillance	
	<i>Attribution tous les 4 ans</i>	48,49 €
<i>Prescription limitée aux diabétologues ou pédiatres expérimentés en diabétologie pour la première prescription (limitée à 3 mois), puis renouvellement possible par tout médecin.</i>	Capteurs	
	<i>À renouveler tous les 14 jours (maximum 26 unités par an et par patient)</i>	45,00 €

*Tarif en vigueur - octobre 2018

Chaussures thérapeutiques

de série usage temporaire (CHUT)

► PRISE EN CHARGE

INDICATIONS

• Une chaussure thérapeutique est conçue pour être exclusivement utilisée de façon temporaire. Il existe 3 types de CHUT :

- Les chaussures à décharge de l'avant pied.
- Les chaussures à décharge de talon.

La prise en charge est assurée en cas de pathologies ou de lésions d'origine post-chirurgicales, traumatiques ou médicales.

- Les chaussures pour augmentation du volume de l'avant pied.

La prise en charge est assurée en cas d'inflammation ou d'œdème avec trouble trophique ou risque de trouble trophique.

CONDITIONS DE PRESCRIPTION POUR LA PRISE EN CHARGE

La prescription doit être libellée sur une ordonnance particulière, indépendante de celles comportant la prescription de produits pharmaceutiques ou de tout autre appareil. La CHUT est délivrée par paire ou à l'unité, de pointure en pointure.

*TARIF À L'ACHAT

30,49€ l'unité / 60,98€ la paire


Aide à la
prescription

Prévention des
escarres

Déambulateurs

Lecteurs
de glycémie

Lits
médicaux

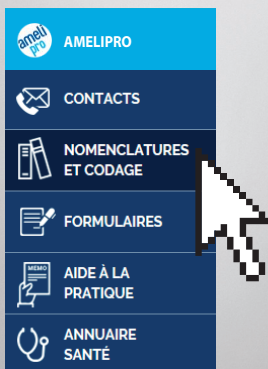
The image features a central graphic of three white silhouettes on a dark background. One silhouette is in the foreground, appearing to be in motion or using a device. Behind it, two other silhouettes are visible, one of which appears to be holding or supporting the first person. The overall composition is minimalist and focuses on the human element of medical care.



MATÉRIEL MÉDICAL : FICHES PRATIQUES

Pour plus d'informations,
vous pouvez consulter
la Liste de Produits et Prestations sur

ameli.fr



Publication - DCGDR Nouvelle Aquitaine
Conception - Assurance Maladie Nouvelle-Aquitaine
Réalisation - DRSM Centre-Ouest